


PCF

secteur
**Économie
sociale
et solidaire**

COOPÉRACTIF

SPÉCIAL COP21



Mois de l'ESS en novembre, Cop21 et élections régionales en décembre, trois événements pour contribuer à « changer le système, pas le climat! ». L'urgence est à la réduction massive de l'utilisation des énergies carbonées et à l'efficacité énergétique, dans le respect de la justice sociale. D'importants efforts resteraient à faire dans les secteurs prioritaires du transport et de l'habitat, tout le contraire des autocars Macron. Il y faut une volonté politique avec des moyens financiers, mais aussi des formes de gestion nouvelles de l'énergie, des transports, de l'eau, de l'agriculture... L'économie sociale porte d'ores et déjà des expériences alternatives associant salariés, usagers, élus dans la gestion de ces biens communs avec pour objectif une transformation solidaire et écologique des territoires. Les services publics ont fait la démonstration de leur efficacité, mais ils sont aujourd'hui largement privatisés, soumis à la loi du marché. Ne faut-il pas inventer un autre mode de gestion s'appuyant sur les expériences des deux secteurs ? Dans ce numéro, nous vous invitons à y réfléchir avec nous.

contact

Sylvie Mayer
mayersy@wanadoo.fr
06 81 74 10 13

Jean Huet
jeanhuetmtp@gmail.com

retrouvez nous sur <http://ess.pcf.fr>

**ÉLECTIONS RÉGIONALES
6 & 13 décembre**



PARIS2015
UN CLIMATE CHANGE CONFERENCE
COP21·CMP11

ne changeons pas le climat, mais le système

La COP 21 approchant, saisissons-nous collectivement d'une idée qui habite les mouvements sociaux et citoyens, comme en témoignent les villages *Alternatiba* ces derniers mois, le mouvement *Transition citoyenne* et d'autres initiatives locales portées le plus souvent par des associations, coopératives, collectifs... Cette idée est celle de transformation sociale par la formulation **d'une participation citoyenne dans l'économie, dans les services publics...**

« **Ne changeons pas le climat, mais le système** », ce mot d'ordre renvoie nécessairement à un nouvel horizon créatif qui s'appuie sur la dynamique des hommes et des femmes en fonction de leurs différentes places (citoyens, salariés, syndiqués, élus, entrepreneurs...) à faire ensemble et à inventer le monde de demain. Dans l'énergie, dans les transports ou encore pour l'eau, comment inventer le service public de demain, entre national et local, et participation citoyenne ?

l'énergie en commun

Le secteur public (EDF), qui contrôle la distribution et maintient une péréquation nationale des prix, avec une production centralisée et massive, a été bousculé ces dernières années par la trajectoire de la privatisation et de la libéralisation du « marché » de l'énergie. Sous l'impulsion de l'État, sans que les salariés, les citoyens, les entreprises n'aient eu à aucun moment leur mot à dire sur cette radicale transformation...

Ce mouvement a entraîné l'émergence de nouveaux acteurs dans la distribution (coopératif comme *Enercoop* et capitaliste comme *Direct énergie...*). Actuellement un mouvement nouveau émerge pour une production locale, porté par des agriculteurs, des habitants, des collectivités qui veulent agir directement dans la transformation énergétique en renforçant la présence du renouvelable dans le mixte énergétique.

Ces nouvelles productions plus flexibles, moins verticales, sont aussi des indices d'un changement d'époque sous la

ligne de la relocalisation, de la proximité, des échanges directs.

Ce développement d'entreprises énergétiques (notamment les entreprises de l'ESS via des coopératives ou des Scic) ne doit pas paraître comme la casse du service public de l'énergie, ils n'en sont pas responsables (ils la combattent la plupart du temps), mais comme un nouveau schéma, plus démocratique et qui pourrait devenir

complémentaire du service public. Cette dynamique rend encore plus urgente l'importance de penser, non la nationalisation étatique, mais la socialisation des services d'intérêt public

: une appropriation par les acteurs économiques, sociaux et territoriaux de ces services avec la participation de l'État et des collectivités.

Vu son crédit et sa régulation, EDF aurait tout à gagner à investir avec les collectivités et les citoyens, dans ces productions légères et décentralisées : projets d'éolien citoyen, mais aussi d'usines locales (biomasse)...

enercoop
L'énergie militante

Création de la Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) en 2005

25 000 consommateurs et **15 000** sociétaires

8 millions d'euros de chiffres d'affaires (2014)

10 coopératives régionales (Languedoc-Roussillon, Rhône-Alpes...)

l'importance de penser la socialisation des services d'intérêt public

transports en commun en milieu urbain et transports régionaux



Dans ce secteur d'activités, l'importance et la complémentarité des réseaux sont primordiaux.

L'organisation des transports urbains et des TER relève respectivement de la compétence des communes ou agglomérations et des régions. Le contexte est

à la « libéralisation » en 2019 des transports régionaux.

Pourtant nous constatons, face aux enjeux humains, financiers, et économiques, que le monopole public reste le modèle idéal afin d'avoir une cohérence forte et de bénéficier de l'effet réseau, en évitant la démultiplication des coûts d'investissement. Monopole ne signifie pas pour autant que l'État ou les collectivités doivent se passer des usagers et des personnels pour définir les investissements prioritaires, ajuster les prix par la péréquation et poser la question de la gratuité, et rendre ce temps de trajet plus humain et supportable pour les travailleurs et usagers quotidiens. L'in-

tervention directe doit être une priorité pour maintenir la confiance, en rendant la propriété non plus seulement publique mais commune.

Les autorités publiques ne doivent pas non plus négliger les services de transports complémentaires comme l'autopartage, transports à la demande... Dans l'autopartage, il n'y a pas que des entreprises privées sur internet, des services coopératifs se développent également avec le Réseau Citiz dans des villes comme Strasbourg, Bordeaux... Ces différentes sociétés peuvent contribuer au service public du transport urbain et régional en conventionnant avec les autorités organisatrices de transport sur des bases d'échanges équitables comme pour l'énergie.

La préférence à des structures coopératives ou associatives pour ce genre de service semble évidente, la complémentarité avec le service public devant reposer sur des structures où la propriété est collective et la richesse produite réinjecté exclusivement au service du développement du projet commun.

REGARD DE : **Nathalie Vermorel** tête de liste région Bourgogne/Franche Comté

Les subventions données par EDF pour la production d'énergie verte ont fait émerger de nouveaux acteurs locaux, dans nos régions très rurales. Ces productions se sont développées plutôt sous forme de SEM – Sociétés d'économie mixtes – plutôt que sous forme de SCIC – Sociétés coopératives d'intérêt collectif. Ces SEM ne sont évidemment pas l'échantillonnage démocratique auquel nous aspirons.

En ce qui concerne la production à base de biomasse, il y a danger de soustraire des terres nourricières et d'exploitation irraisonnée de la ressource forestière, sans vision stratégique de production et de partage de la ressource. Un exemple : à Tonnerre existe un projet d'une zone d'un rayon de 50 km autour de la ville pour l'exploitation forestière de la biomasse. Ce projet ne

tient pas compte de 5 autres projets sur le même territoire ! Il faut un plan régional de gestion des ressources, y compris pour la production énergétique à base de déchets, qui peut devenir un nouvel objet de spéculation.

Les régions ne peuvent laisser au privé les décisions d'investissement et d'implantation des équipements de production.

Nous proposons que la région soutienne la production pour les particuliers (chauffage eau chaude solaire, bornes photovoltaïques pour voitures électriques...), pour leur usage et non pour revendre de l'électricité à EDF.

Nous réaffirmons en même temps le besoin d'un service public national de production, de gestion et de péréquation de l'énergie pour un droit d'accès égal de tous.

RÉSEAU
citiz

**Regroupement
de 15 opérateurs
d'autopartage
fondé en 2002**

dont **10** sous forme
de Scic

18 000 adhérents
avec plus de
800 voitures

Nous sommes avec eux

Un billet du blog Mediapart de Lucie Couvreur a attiré notre attention :



« Et si Air France était une SCIC :

le dialogue social serait plus qu'apaisé ! » à méditer... et à débattre. 09 octobre 2015.

Par lucie couvreur <http://blogs.mediapart.fr/blog/lucie-couvreur>

Nous y étions... Fête de l'Huma



Un espace *Économie sociale et solidaire* encore plus complet et vivant que celui de l'an dernier, côtoyant l'espace des fablab et du numérique largement tourné vers l'émancipation humaine solidaire.

Avec des débats comme : *Réchauffement climatique : comment la mobilisation citoyenne et l'ESS peuvent-elles faire bouger les lignes ?* ou *Quelle place pour les mutuelles dans une protection sociale européenne ?* En partenariat avec Solidarités belge et la MGEN.

Nous y serons

L'Agora des Scic devait avoir lieu le 19 novembre à l'Assemblée nationale (visuel Agora Scic). Elle est reportée au jeudi 4 février 2016.



Les manifestations autour de la COP 21 du 30 novembre au 11 décembre partout en France.

Nous avons lu



Coopératives contre le capitalisme, Benoît Borrits, Syllepse, 10 euros

L'auteur part de deux principes fondamentaux : l'un est l'impératif de gauche de justice sociale, contre le chômage, la misère et pour une vie digne et émancipatrice pour tous. L'autre, c'est que la recette keynésienne n'est plus possible aujourd'hui, ne serait-ce que pour les risques écologiques que ferait courir une forte croissance dans un pays occidental. Il fait donc une proposition alternative et novatrice, qui implique une transition continue entre l'état actuel et l'état souhaitable. Elle comprend des mesures politiques, économiques et financières rendant possible le remplacement (progressif) des sociétés de capitaux par des entreprises démocratiques.

Pour illustrer la possibilité d'une telle démocratie économique, l'auteur nous entraîne d'abord dans une chronique des coopératives de production dirigées par les salariés. Il montre que la démocratie économique qui y règne souvent, y compris au niveau de la distribution des revenus, est possible et efficace, même à grande échelle. Mais elle ne permet pas de réaliser l'appropriation sociale.

Puis il détaille des conditions nécessaires à une extension progressive et réussie du régime coopératif, conduisant au plein emploi et à un niveau de vie décent pour tous. Il s'agit de mesures nécessaires qui ne seront cependant possibles que grâce à l'action consciente des salariés. Elles sont politiques et financières et leur grande originalité et nouveauté portent sur une augmentation des cotisations sociales au détriment des profits, et une redistribution nationale sous forme d'une péréquation sur la valeur ajoutée entre toutes les entreprises marchandes et financières, y compris les petites entreprises.